

Lydec: Les dossiers chauds de 2015

• **L'harmonisation des territoires doit être opérationnelle**

• **La séparation des comptes Lydec et Fonds de travaux finalisée**

• **Investissements records: 1,7 milliard de DH**

PLAN d'actions prioritaires (PAP), lancement du projet de dépollution Est, convention d'harmonisation des territoires... L'année 2014 aura été riche en faits marquants pour le délégataire de la distribution d'eau, d'électricité et d'assainissement au Grand-Casablanca. Et bien qu'il soit particulièrement mouvementé, l'exercice 2014 s'est clôturé avec un chiffre d'affaires de 6,82 milliards de DH, en hausse de 7,5%, selon les résultats de Lydec présentés aux analystes financiers, hier mardi 24 mars. Les ventes d'électricité et d'eau ont augmenté respectivement de 2 et 1,6%.

Une performance attribuée principalement à la manne des augmentations tarifaires instaurées depuis août dernier. Les ventes s'expliquent aussi par l'évolution des demandes d'abonnement de nouveaux clients, tirées essentiellement par le dynamisme du marché du logement économique.

Quant au résultat net, il a enregistré une baisse de 4,4% par rapport à l'exercice 2013, qui bénéficiait d'éléments exceptionnels.

Par ailleurs, les investissements du délégataire ont atteint un niveau record de 1,7 milliard de DH, soit une croissance de 14,5% par rapport à 2013. Sur ce montant global, 560 millions de DH ont été alloués au plan d'actions prioritaires. «Une grosse partie des travaux prévus dans le cadre du PAP est déjà effectuée: sur 381 projets définis avec les autorités locales, 262 sont achevés et 102 sont en cours de réalisation», précise Jean-Pascal Darriet, DG de Lydec. Au total, il est prévu d'installer 20.000 luminaires, 7.000 candélabres ainsi que la reprise en gestion de l'activité éclairage public et celle des parcs et jardins sur le périmètre P1 (zones relevant auparavant de l'ONEE dont Sidi Maârouf, Lissasfa, Lahraouiyyine, Ahl Loghlam...) de la commune urbaine de Casablanca. Autre projet d'envergure: le système Anti-Pollution Est (SAP), qui sera lancé dans les semaines à venir. A lui seul, le SAP a nécessité un investissement global de plus de 1,4 milliard de DH (dont plus

de 1 milliard versés par Lydec et 432 millions de DH par le Fonds de travaux).

Autres faits marquants en 2014, Lydec a été sous les feux de la rampe notamment sur le volet gestion du Fonds de travaux (décrite par la Cour des Comptes qui exige plus de transparence). Le gestionnaire avait rappelons-le, fait l'objet de nombreuses critiques. «En 2015, nous avons répondu à l'ensemble des critiques sur la gestion de ce fonds, qui est devenue plus transparente», souligne le DG de Lydec. La comptabilité du délégataire et celle du Fonds de Travaux sont aujourd'hui gérées séparément.

Sur la question du redressement fiscal dont ce fonds a fait l'objet l'année dernière, le management de Lydec précise que des échanges sont en cours entre l'Administration fiscale et les parties prenantes au contrat de gestion déléguée pour éclaircir la situation. «Nous nous attendons à ce que l'Administration se prononce sur ce dossier cette année», souligne le management de la filiale marocaine de Suez Environnement.

L'Administration fiscale avait, rappelons-le, demandé par courrier en date du 30 juin 2014, la fiscalisation des res-

28 milliards de DH d'ici 2027

28 milliards de DH. C'est le montant nécessaire pour la mise à niveau des infrastructures du Grand-Casablanca sur la période 2015-2027. Ce chiffre, avancé par Jean-Pascal Darriet, DG de Lydec, représente le montant de l'investissement dans l'ensemble des métiers (eau, électricité, assainissement et éclairage public). Sur la période 2015-2020, les besoins sont estimés à 4 milliards de DH, tous métiers et périmètres confondus. □

sources de ce Fonds et le dépôt de déclarations d'Impôt sur les sociétés et de TVA (estimées par celle-ci respectivement à 488 et 325 millions de DH sur la période 2009-2012). Mais pour le DG de Lydec, «le Fonds de travaux, qui n'est pas un fonds géré, mais un compte de trésorerie, ne doit pas être assujéti aux impôts, puisque ses recettes sont exclusivement dédiées aux travaux d'infrastructures».

Outre le fisc, la ville de Casablanca réclame 546 millions de DH correspon-



«Nous nous attendons à ce que l'Administration fiscale se prononce cette année sur le dossier de la fiscalisation du Fonds de travaux», affirme Jean-Pascal Darriet, DG de Lydec (Ph. Lydec)

dant au montant des redressements, suite à un audit de la gestion déléguée, qui remonte à 2012. «Ce montant a finalement été réduit de deux tiers et nous sommes en discussions avec une commission mixte pour décider du montant final à reverser au Conseil de la ville», explique Darriet.

L'harmonisation des périmètres est un autre défi pour 2015. Plusieurs quartiers périphériques de Casablanca, relevant aujourd'hui de l'ONEE, devraient passer dans le giron de Lydec (pour le volet distribution de l'électricité) d'ici fin 2015. Ce processus, piloté par des commissions au niveau du ministère de tutelle et par l'autorité locale, devrait aboutir incessamment. Cette opération devrait permettre aux revenus de l'électricité d'alimenter les besoins en investissement (suivant un système de périmé- □

Aziza EL AFFAS

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com